

André Dupin

Dit Dupin aîné (1783-1865).



André Marie Jean Jacques Dupin, dit Dupin aîné, naquit à Varzy (Nièvre) le 1er février 1783.

Son père, Charles André, était alors procureur du roi au grenier à sel de Clamecy (Nièvre), sa ville natale, et devait être reçu avocat en septembre suivant, avant de poursuivre une carrière de magistrat et d'homme politique.

Il suivit les traces de son père. Après des études de droit, y compris canonique, et de théologie à Paris, il devint avocat en 1801 et docteur en droit en 1803.

En 1813, sur proposition de Cambacérès, il fut nommé secrétaire de la commission créée par décret du 7 janvier pour classer les lois de l'Empire.

Sa réputation s'étendant, il plaida de nombreux procès civils et politiques, défendant des libéraux, plusieurs généraux ou maréchaux de l'Empire (Ney en 1815, Savary en 1819, Caulaincourt en 1820, la mémoire de Brune en 1821).

Il prit aussi parti pour les gallicans contre les ultramontains et les Jésuites (procès du *Constitutionnel* en 1825 et des *Débats* en 1829).

Nommé procureur général à la Cour de cassation le 23 août 1830, il démissionna de ce poste le 22 janvier 1852, pour ne pas s'associer à la confiscation des biens de la famille d'Orléans, dont il disait : « C'est le premier vol de l'aigle ».

Il se retira alors dans le Morvan, où il passa six ans à cultiver ses terres et à écrire ses mémoires. Il reprit cependant ses fonctions en novembre 1857.

C'est à l'occasion de l'affaire du Théâtre français que se nouèrent, en 1817, des liens entre Dupin et le duc d'Orléans.

Celui-ci demanda, en effet, à Dupin d'être son avocat dans le procès qui l'opposait aux administrateurs du Théâtre français.



Les liens noués à cette occasion se transformèrent en amitié, jamais démentie jusqu'à la mort de Louis-Philippe, et au-delà avec ses enfants.

Entré dès 1818 dans le Conseil d'apanage de Louis-Philippe, Dupin fut appelé en 1830 à faire partie du Conseil des ministres, avec voix délibérative, et devint membre du Conseil du domaine privé du roi puis chef de ce Conseil en 1839.

Il fut, enfin, l'un des exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe.

Député de l'arrondissement de Château-Chinon (Nièvre) en mai 1815 à la chambre des représentants des Cent-Jours, Dupin se rallia à la Restauration et fut nommé président du collège électoral de la Nièvre par Louis XVIII mais échoua aux élections de 1815.

En mai 1827, il fut élu député de Mamers (Sarthe) puis, en 1828, dans deux circonscriptions de la Nièvre.

En 1830, c'est lui qui rapporta l'adresse des 221 députés qui renversèrent le ministère Polignac. Réélu député le 23 juin 1830, il fut nommé vice-président de la Chambre puis président du 21 novembre 1832 à 1840 et joua un rôle de premier plan dans l'élaboration de très nombreux projets de loi.

En 1839, dans son discours d'inauguration du pont qui porte son nom, le « Pont Dupin » à Gouloux, il apportait les précisions suivantes:

«Dès l'année 1831, je conçus le projet de parcourir toutes les communes du canton de Montsauche. Je savais que cette partie de la Nièvre avait été constamment oubliée : chaque localité ne connaissait que son maire et son curé ; jamais aucun administrateur supérieur, aucun homme politique n'avait visité ce pays. Parti de Raffigny par Lormes, Grand-Pré, Chalaux, Marigny-l'Eglise, et après une excursion à Quarré-les-Tombes, je revins par Saint-Agnan, Saint-Brisson, Dun-les-Places, Gouloux, Alligny, Moux, Gien-sur-Cure, Frétoy, Corancy, Chaumard et Mhère. L'année suivante, j'allais jusqu'à Saulieu. Enfin, en 1834, accompagné de votre excellent sous-préfet et de quelques amis, je suivis toute la ligne depuis Ouroux, Planchez, Annot, la Petite-Verrière jusqu'à Autun, et je fus frappé du résultat suivant : c'est que dans tout l'espace compris entre les villes d'Autun, Château-Chinon, Lormes et Avallon, il existait une enceinte de 150 lieues carrées, presque entièrement couverte de bois, et dans laquelle il n'y avait pas une seule toise de route royale ou départementale, ni même un chemin vicinal en bon état de viabilité !

Et cependant, les vestiges de voies romaines qui sillonnent le pays, les ruines que l'on y rencontre, les médailles que le hasard fait découvrir, attestent, qu'autrefois, il avait été le théâtre d'une civilisation puissante et animée... »

Elu député de la Nièvre à l'Assemblée constituante en 1848, il présida le comité de législation et la commission du règlement de celle-ci, tout en étant membre de la commission de constitution.

Le 13 mai 1849, il fut élu à la Législative et en devint président, le 1er juin, jusqu'à sa dissolution en 1851.

Après son exil dans le Morvan, de 1852 à 1857, il se rapprocha de Napoléon III et fut nommé sénateur en 1857.



Membre de l'Académie française, où il fut élu en juin 1832 en remplacement de Cuvier, et de l'Académie des sciences morales et politiques, André Dupin a publié une centaine d'ouvrages et édité les œuvres de plusieurs juristes français et étrangers.
Il mourut à Paris le 11 novembre 1865.

